

TRAVERSER LES TEMPÊTES :

Cinq recommandations à l'attention
des responsables de l'éducation
afin de combler le retard dans
l'apprentissage en période de crise



EDUCATION
.ORG

Améliorer
les preuves

Renforcer
les systèmes

Transformer
les vies

Ces orientations politiques de haut niveau sont basées sur les recommandations d'Education.org. « **Accelerated Education Programmes: An Evidence Synthesis for Policy Leaders**,¹ établies dans le cadre d'un processus inédit qui comprenait :

- **Une analyse de la littérature au niveau mondial :** Un examen détaillé de la littérature du monde entier, englobant des sources académiques et professionnelles.
- **Le crowdsourcing des preuves :** Une approche pionnière consistant en la collecte de données publiées et non publiées relatives aux PEA à partir de 136 sources.
- **Des analyses des politiques nationales :** Des évaluations détaillées des politiques PEA dans huit pays d'Afrique subsaharienne (Éthiopie, Ghana, Kenya, Libéria, Nigeria, Sierra Leone, Soudan du Sud et Ouganda) pour mieux comprendre l'environnement actuel des PEA.
- **Une évaluation rigoureuse de la données :** Évaluer la qualité et la pertinence de chaque source de données recueillies.
- **Des études de cas de programmation par pays :** Cinq PEA innovants ont été étudiés afin d'en tirer des enseignements exploitables. Ces programmes traitaient de questions critiques telles que la mise en place de programmes à grande échelle, la promotion du développement des enseignants et l'éducation accélérée des enfants réfugiés et de ceux en zones de conflit et zones post-conflit.

Les enseignements tirés de cette recherche sont applicables à l'échelle mondiale, ce qui les rend d'autant plus précieux pour les responsables de l'éducation dans le monde entier.



Publié pour la première fois en septembre 2022,² les Orientations politiques de haut niveau d'Education.org ont été très bien accueillies à travers le monde entier et ont apporté une contribution essentielle au développement des politiques et lignes directrices nationales en matière de PEA au Kenya et en Sierra Leone, ainsi qu'aux politiques institutionnelles des organisations donatrices, bénéficiant potentiellement à des millions d'enfants et de jeunes.

La présente « mise à jour » de décembre 2023 intègre les dernières données disponibles depuis mai 2022 et sert de guide pratique concernant la mise en œuvre, en intégrant les expériences acquises dans le cadre des efforts déployés par les ministères de l'Éducation concernés pour adopter ces recommandations.

Résumé Exécutif

Des besoins croissants nécessitant des choix cruciaux

Les systèmes éducatifs sont exposés à des pressions sans précédent alors que la résurgence des conflits, les violences civiles, la fragilité climatique, les migrations et l'impact à long terme de la pandémie mondiale de COVID-19 mettent à l'épreuve leur résilience et leur capacité à répondre aux besoins de deux milliards d'enfants dans le monde.

Au niveau national, ceux qui définissent les politiques en matière d'éducation doivent donc prendre des décisions cruciales sur la manière de répondre aux besoins, notamment ceux des apprenants les plus marginalisés. Les Programmes d'éducation accélérée (PEA) se sont imposés comme une méthode éducative alternative importante pour les enfants et les jeunes non scolarisés (« out-of-school children and youth » ou OOSCY) que l'école formelle n'a pas pu atteindre, et pour les enfants et les jeunes déplacés qui ont pris du retard dans leur scolarité.

Ces Orientations politiques de haut niveau proposent des recommandations concrètes fondées sur des preuves, aux responsables de l'éducation qui souhaitent lancer des PEA, renforcer ou étendre les PEA existants ou renforcer la cohésion et la supervision des PEA dans leur pays. Se basant sur les enseignements tirés dans de nombreux pays, ce guide fournit une feuille de route aux actions politiques, des exemples politiques concrets et des études de cas nationales. Ses enseignements peuvent être appliqués à l'échelle mondiale.

Recommandation 3 :

PLANIFIER :

Les ministères de l'Éducation sont encouragés à planifier une approche progressive visant à renforcer l'alignement des PEA avec leur système éducatif national.

Il ressort de l'expérience des différents pays qu'une approche progressive, fondée sur des besoins spécifiques et différents niveaux de préparation, est plus efficace.

Recommandation 4 :

AGIR :

Concevoir et déployer des initiatives politiques fondées sur des données afin de renforcer l'alignement du PEA, dans le cadre de phases définies en fonction des priorités nationales.

En donnant, dans un premier temps, la priorité aux objectifs essentiels (comme l'équité et l'inclusion, le programme d'éducation, l'évaluation et la certification), puis à l'alignement des autres caractéristiques clés d'un PEA efficace.

Recommandation 5 :

MOBILISER

Les gouvernements peuvent mobiliser un large éventail d'intervenants afin d'accélérer la réalisation des objectifs nationaux en matière d'éducation au fil du processus.

Pour réussir, il est crucial de collaborer avec les prestataires PEA, les soutiens au sein de la communauté et les organisations nationales et internationales.

Recommandation 1 :

ANALYSER :

Les gouvernements peuvent contribuer significativement aux fonctionnalités identifiées comme étant essentielles à l'efficacité des PEA.

Les décideurs politiques sont encouragés à examiner les caractéristiques essentielles des PEA afin de prendre des décisions éclairées sur l'amélioration de leurs politiques nationales et de leurs lignes directrices.

Recommandation 2 :

ÉVALUER

Les gouvernements sont appelés à procéder à une évaluation avant de renforcer l'alignement des PEA avec leur système éducatif national.

Les décideurs politiques peuvent ainsi éviter une approche « universelle », qui pourrait exclure, sans le vouloir, certains enfants et jeunes.

Introduction

Au cours de la dernière décennie, le nombre de personnes déplacées à cause des conflits, des violences, des catastrophes climatiques et d'urgences en matière de santé publique n'a cessé d'augmenter.³ Selon les estimations mondiales, la durée moyenne des déplacements actuels varie de 10 à 26 ans et par conséquent, environ 222 millions d'enfants et d'adolescents ont besoin d'une aide urgente en matière d'éducation.⁴ Environ un tiers de ces apprenants, soit près de 80 millions, ne sont pas scolarisés, et la plupart des 120 millions d'apprenants scolarisés n'atteignent pas les objectifs minimaux de compétence.⁵

Cette crise croissante de l'offre d'éducation destinée aux enfants et aux jeunes dans le monde a été gravement exacerbée par la pandémie mondiale de COVID-19. Les experts ont estimé qu'une fermeture d'école pendant 3 mois pouvait causer une perte potentielle d'apprentissage d'un an ou plus.⁶ Ce déficit, à son tour, a des conséquences désastreuses sur les revenus futurs : les pertes liées à la pandémie entraîneront à elles seules une baisse du PIB mondial de 1 600 milliards de dollars d'ici 2040, lorsque la plupart des élèves touchés par la fermeture des écoles suite à la COVID-19 rejoindront le marché du travail.

Les Programmes d'éducation accélérée (PEA) se sont imposés comme une alternative essentielle pour accéder à l'éducation et améliorer la récupération de l'apprentissage pour les enfants et les jeunes non scolarisés (OOSCY) qui n'ont pas pu bénéficier efficacement du système scolaire formel de leur pays. Les actions politiques nouvelles ou revisitées du gouvernement en matière de PEA peuvent améliorer l'accès et l'apprentissage, à la fois dans les situations d'urgence et plus largement, pour les enfants et les jeunes non scolarisés. Cependant, il ressort de l'analyse d'Education.org que parmi ceux qui définissent les politiques nationales

« Education.org espère qu'en conséquence de ces Orientations, la priorité sera donnée aux politiques gouvernementales et à la mise en œuvre de politiques liées à la récupération de l'apprentissage, à l'amélioration du financement des PEA et d'autres programmes de récupération de l'apprentissage ainsi qu'aux futures recherches et collectes de données concernant les PEA. »

en matière d'éducation, nombreux sont ceux qui ont du mal à faire des choix critiques en termes de PEA, en raison des données limitées sur lesquelles ils peuvent fonder leur décision. Ils doivent décider s'il y a lieu de lancer de nouveaux PEA et comment, s'ils doivent renforcer ou étendre les programmes existants, et comment améliorer le suivi des PEA – en particulier compte tenu des différences significatives entre les programmes gérés par différentes organisations.

Comprendre comment d'autres responsables de l'éducation relèvent ces défis permet de tirer de précieux enseignements. Atteindre les enfants et les jeunes les plus marginalisés s'impose comme un impératif moral et économique, soulignant l'importance du partage et de l'application de ces connaissances.

Ces Orientations politiques de haut niveau visent à fournir des recommandations fondées sur des preuves, pertinentes et exploitables compte tenu du contexte, étayées par des exemples politiques concrets et des études de cas, à ceux qui élaborent les politiques et les lignes directrices en matière de PEA.

Recommandation 1 : ANALYSER

Les gouvernements peuvent contribuer significativement aux fonctionnalités identifiées comme étant essentielles à l'efficacité des PEA.

Il ressort de l'analyse d'Education.org que les PEA efficaces possèdent un ensemble de caractéristiques qui peuvent être améliorées par l'action du gouvernement.⁷ Ces caractéristiques complètent, mais diffèrent des « Dix principes pour une pratique efficace » établis par le Groupe de travail sur l'éducation accélérée (AEWG).⁸

Par conséquent, pour optimiser l'impact des PEA dans leurs pays, les gouvernements joueront un rôle central. Lequel ? Soutenir les caractéristiques critiques identifiées pour

améliorer leur efficacité - englobant souvent des responsabilités distinctes communes aux ministères de l'Éducation et à d'autres organismes publics.

En pratique, ces caractéristiques s'inscrivent dans le cadre de trois dimensions critiques des PEA :

- Permettre un accès aux programmes destinés aux enfants et aux jeunes qui en ont besoin ;
- Améliorer la **qualité** de l'enseignement et des services offerts par les PEA ;
- Garantir la **durabilité** des PEA à long terme.

LES PEA EFFICACES ONT UN POINT COMMUN : DES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES, DONT BEAUCOUP PEUVENT ÊTRE AMÉLIORÉES DANS LE CADRE D' ACTIONS DES GOUVERNEMENTS



Recommandation 2 : ÉVALUER

Les gouvernements devraient procéder à une évaluation avant de renforcer l'alignement des PEA avec leur système éducatif national.

Dans le passé, les PEA étaient souvent mis en œuvre indépendamment des systèmes gouvernementaux, ce qui se traduisait par une réussite variable dans l'intégration des élèves dans les écoles formelles ou dans l'accès durable à l'éducation. Selon les dix principes de l'AEWG au service d'une pratique efficace, les PEA doivent être « étroitement alignés sur le système éducatif national et l'architecture humanitaire pertinente ». La synthèse des données probantes d'Education.org confirme l'importance de l'alignement avec les ministères de l'Éducation (MdE) au niveau national, pour plusieurs raisons : cela permet d'étendre les PEA qui cibleront ainsi plus d'enfants ; d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation ; de faciliter les transitions sans difficulté des élèves des PEA aux écoles formelles et contribue à la durabilité de ces programmes à long terme.

Au sein des ministères de l'Éducation, les PEA sont souvent classés dans les catégories « éducation non formelle (ENF) » ou « éducation alternative », et leurs niveaux de surveillance et de reconnaissance sont susceptibles de varier. Mais qu'est-ce que l'alignement et pourquoi est-il crucial pour les responsables de l'éducation ?

L'alignement des PEA sur les systèmes gouvernementaux implique d'établir un lien étroit avec les normes fixées par le système éducatif national et d'en tenir compte, ainsi qu'un alignement avec les objectifs, politiques et plans existants. À une extrémité du spectre, certains PEA fonctionnent de manière indépendante et peu en lien avec les politiques et les directives nationales. À l'autre extrême, les PEA sont entièrement intégrés au système national et peuvent être administrés directement par les gouvernements à l'échelle nationale. Cependant, aucun de ces deux extrêmes n'est nécessairement idéal. En effet, un alignement total pourrait reproduire, par inadvertance, les obstacles qui ont contribué à la situation initiale. De nombreux pays se situent généralement entre ces deux extrêmes.

Education.org recommande aux gouvernements de procéder à une évaluation afin d'étayer leurs actions visant à renforcer l'alignement des PEA avec leur système éducatif national.

Pour faire face à cette complexité, Education.org a créé une nouvelle « Matrice d'action en matière d'alignement des PEA » qui peut constituer un outil précieux pour guider les évaluations nationales et servir de base aux plans d'action. Cette évaluation peut impliquer la mise en place d'un groupe de travail chargé d'examiner l'expérience du pays en matière de PEA, leur efficacité, les domaines à améliorer et les stratégies de déploiement. Il convient également de tenir compte de facteurs tels que le nombre d'enfants et jeunes non scolarisés, les disparités entre les sexes, les cadres politiques requis et d'autres facteurs pertinents au niveau national. Cette évaluation permettra de déterminer si un pays est prêt à aligner son système avec les PEA, ou s'il est plus pertinent de reporter à une date ultérieure les efforts d'alignement en ce qui concerne certaines caractéristiques clés.

Voici des exemples de la manière dont les mesures politiques gouvernementales peuvent contribuer à l'alignement entre le système éducatif national et les PEA :

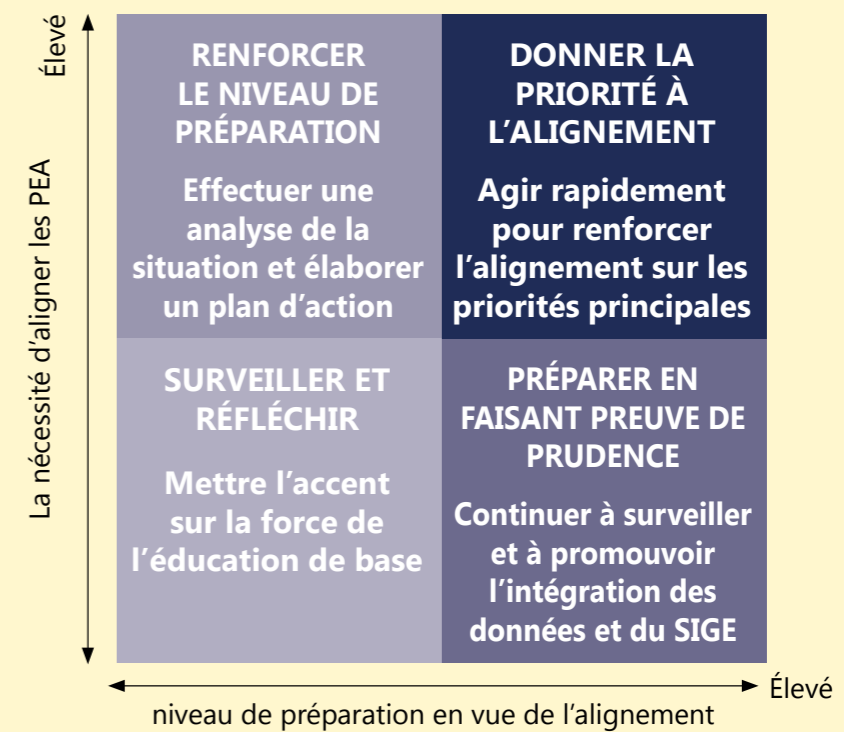
1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les PEA sont souvent mis en œuvre par des acteurs privés, rarement réglementés au niveau national, et présentent donc des différences quant aux personnes pouvant accéder à ces programmes et à leurs objectifs éducatifs. Les responsables nationaux peuvent faire référence aux PEA dans les plans ou les politiques concernant les secteurs nationaux de l'éducation et/ou les stratégies visant à améliorer l'accès et l'apprentissage des enfants et jeunes non scolarisés, établissant ainsi des normes communes entre les PEA en ce qui concerne les objectifs d'apprentissage (par exemple, les niveaux scolaires, les normes de compétence) et en renforçant la flexibilité des passerelles entre l'éducation informelle et l'éducation formelle.

MATRICE DES ACTIONS D'ALIGNEMENT DES PEA

UN MEILLEUR ALIGNEMENT EST NÉCESSAIRE POUR LES RAISONS SUIVANTES :

- La population élevée d'enfants et jeunes non scolarisés
- L'indice d'inégalité élevé
- La présence de plusieurs partenaires et donateurs dont les programmes varient beaucoup de l'un à l'autre mais qui sont prêts à évoluer.



LE NIVEAU DE PRÉPARATION EN VUE DE L'ALIGNEMENT EST AMÉLIORÉ PAR :

- La capacité politique, sociale et économique nationale aux enfants et jeunes non scolarisés
- La reconnaissance ou le positionnement des PEA en tant que réponse politique
- Reconnaissance existante de l'éducation non formelle ou des parcours d'éducation alternatifs



2. ÉQUITÉ ET INCLUSION

Sans mécanisme spécifique garantissant que les PEA atteindront les enfants et les jeunes les plus marginalisés, les PEA pourraient involontairement reproduire, voire exacerber, les obstacles qui empêchent les plus marginalisés d'accéder à l'école. L'intégration des PEA dans une stratégie gouvernementale globale peut fournir un cadre politique permettant d'atténuer les obstacles à l'apprentissage, par exemple : la grossesse et/ou le mariage des adolescentes, le manque de transport ou d'autres ressources nécessitant des ressources financières, ou les obstacles nécessitant un soutien pédagogique pour remédier aux différences d'apprentissage et satisfaire aux besoins spéciaux.

que l'éducation formelle, les programmes conventionnels ne peuvent généralement pas être transposés directement dans le cadre des PEA. Cependant, les données montrent que les résultats sont meilleurs lorsque les programmes d'études des PEA sont liés (mais pas identiques) aux programmes éducatifs nationaux de base. Etablir un lien permet également de transposer les priorités du gouvernement telles que l'équité entre les sexes et la transformation du genre (qui tendent à transformer les normes, les rôles et les relations nuisibles en matière de genre, tout en œuvrant à une redistribution plus équitable du pouvoir, des ressources et des services). Les PEA mettent généralement l'accent sur l'alphabétisation, le calcul et le bien-être dans son ensemble. Cependant, le degré d'accélération et le rythme général des programmes d'éducation des PEA doivent être convenus avec le ministère concerné, en établissant des liens étroits avec les indicateurs nationaux en matière d'apprentissage pour chaque niveau ainsi que pour le calendrier de validation du programme qui sera aligné sur les calendriers d'inscription et d'étude en vue de la poursuite de l'enseignement ou de la formation.



3. PROGRAMME ÉDUCATIF ET CALENDRIER

Puisque les PEA proposent un apprentissage condensé sur une période plus courte



4. ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Mener un PEA à son terme n'est souvent pas suffisant pour garantir la progression vers des études, une formation ou un emploi ultérieurs. Sans certificat basé sur un système de notation approuvé et fondé sur les normes gouvernementales, les options après validation des acquis pour les enfants issus des PEA peuvent être très limitées. Par conséquent, les actions gouvernementales peuvent améliorer de manière significative les options après validation des acquis en fournissant des orientations aux prestataires et aux donateurs en matière de PEA, afin de formaliser les approches d'évaluation et de certification conformément aux normes et critères du ministère de l'Éducation.



5. SUIVI, ÉVALUATION ET COLLECTE DE DONNÉES

Les preuves et les données brutes produites par les prestataires de PEA font souvent défaut. Lorsqu'elles existent, les paramètres d'information sont souvent définis en fonction des besoins des donateurs et rarement liés aux Systèmes nationaux d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE). Des indicateurs compatibles avec un SIGE national concernant les PEA devraient être fournis par les prestataires PEA afin de contribuer au suivi et à l'évaluation des plans nationaux d'éducation. De nouvelles missions d'information concernant les PEA pourraient être mises en place et assorties d'indicateurs standards tels que la scolarisation, l'abandon scolaire et les résultats de l'apprentissage ; et en déconstruisant ces indicateurs concernant les sous-populations : telles que les filles, les réfugiés, les enfants ayant des besoins spéciaux et les enfants souffrant de difficultés d'apprentissage.



6. RECHERCHE ET FORMATION DES ENSEIGNANTS

Les PEA sont généralement proposés dans des situations dans lesquelles les ressources sont très limitées et dans des contextes de pénurie prolongée et prononcée des enseignants. L'identification et la formation de bénévoles au sein des communautés, témoignant de peu ou d'aucune expérience préalable constituent les caractéristiques couramment observées dans le cadre des PEA efficaces. Conscients de l'importance de tels bénévoles, malgré leur inexpérience, les ministères sont encouragés à définir des lignes directrices concernant la formation d'animateurs ou d'enseignants

qualifiés, en tenant compte des efforts d'adaptation par rapport aux écoles formelles qui peuvent être nécessaires dans ce contexte.



7. PÉDAGOGIE

Compte tenu des différences existantes entre les PEA proposés par les prestataires privés, les approches pédagogiques peuvent être nombreuses et variées. Il ressort du programme que les éléments pédagogiques essentiels de base comprennent ce qui suit : une pédagogie dynamique donnant la priorité à l'apprenant, le développement des compétences de base et l'enseignement de la langue à la maison avec un plan de transition vers la langue nationale pour permettre une intégration réussie vers le système éducatif formel. Les ministères peuvent encourager de telles caractéristiques du programme dans leurs Lignes directrices et Politiques à l'attention des prestataires PEA.



8. RÉMUNÉRATION DES ENSEIGNANTS

Les enseignants, ou animateurs, sont souvent payés par l'organisation chargée de la mise en œuvre ou du financement sur la base des lignes directrices de l'exécutant ou du donateur. Dans les pays dans lesquels les PEA sont davantage alignés sur les systèmes éducatifs nationaux, les enseignants peuvent être au moins en partie rémunérés par le gouvernement. Des efforts tendant à définir un cheminement vers la certification devraient être déployés ou envisagés.



9. FINANCEMENT ET BUDGETISATION

Historiquement, les PEA sont principalement financés par des prestations privées, dans le cadre de financements basés sur des programmes, avec peu d'engagements financiers à long terme ou continus, ce qui menace la viabilité de nombreux PEA sur la durée. Pour renforcer l'alignement des PEA sur les systèmes nationaux, garantir la viabilité financière constitue donc une préoccupation majeure. Néanmoins, créer un système en concurrence avec les ressources financières provenant du système éducatif formel n'est pas l'objectif. Ceux qui définissent les politiques nationales en matière d'éducation devraient pouvoir s'appuyer sur des plans clairs concernant la poursuite des PEA, assortis d'engagements à long terme des donateurs, de plans de financement par le gouvernement et des contributions soigneusement étudiées des partenaires de mise en œuvre.

Recommandation 3 : PLANIFIER

Les ministères de l'Éducation sont encouragés à planifier une approche progressive visant à renforcer l'alignement des PEA avec leur système éducatif national.

Comprendre l'impact de l'alignement

Avant d'élaborer des plans d'action nationaux visant à améliorer l'efficacité et les relations avec les systèmes éducatifs nationaux, il est essentiel que les gouvernements comprennent à la fois les avantages et les dangers potentiels d'un alignement plus étroit des PEA avec ces systèmes. Même si l'alignement sur les systèmes nationaux peut améliorer l'accès à l'apprentissage, la qualité de l'enseignement et la durabilité à long terme, il est essentiel de garantir la flexibilité nécessaire pour répondre aux besoins uniques des enfants et des jeunes les plus marginalisés. **Education.org recommande aux gouvernements nationaux de définir une approche progressive visant à renforcer l'alignement du PEA avec leurs systèmes nationaux.**

Réussir à aligner étroitement les systèmes d'éducation de base et chacune des neuf caractéristiques des PEA ne constitue pas nécessairement l'objectif principal dans chaque contexte national. L'analyse des processus d'alignement des PEA réalisée par Education.org dans huit pays différents d'Afrique subsaharienne prouve que l'alignement n'est pas une solution « universelle ». Certaines de ces caractéristiques peuvent être efficacement pourvues par les responsables de la mise en œuvre du programme eux-mêmes. La mise en œuvre de politiques à l'échelle nationale ou l'alignement trop rapide des caractéristiques des PEA peut, malencontreusement, exclure davantage d'enfants et de jeunes en reproduisant ou en exacerbant les obstacles existants à l'accès et à l'apprentissage.

Première phase d'alignement des PEA

Un alignement plus étroit entre les systèmes éducatifs nationaux et les programmes PEA au niveau national nécessite dans un premier temps :

- *De définir des normes unificatrices concernant les objectifs du programme :* Établir des objectifs clairs et communs concernant les PEA.
- *Établir des politiques en matière d'équité et d'inclusion :* Concevoir des politiques visant à éliminer les obstacles à l'inscription et à la rétention qui ont contribué à la situation actuelle des enfants et jeunes non scolarisés.
- *D'aligner le programme d'éducation et le calendrier :* Veiller à ce que les programmes d'éducation et les calendriers, en particulier les dates de validation des acquis, soient alignés sur les exigences et les cycles nationaux.
- *De valider et unifier les approches d'évaluation et de certification :* Mettre en place des méthodes d'évaluation et de certification standardisées.

Ces actions ont un rôle essentiel car elles permettent aux enfants et jeunes non scolarisés d'apprendre et d'évoluer vers des écoles formelles ou d'autres parcours éducatifs.

La deuxième phase d'alignement implique généralement des actions politiques axées sur le suivi et l'enseignement, garantissant l'efficacité et la qualité des PEA.

Une troisième phase d'alignement, quoique tout aussi importante, est peut-être moins directement liée aux résultats de la transition. Elle nécessite souvent des engagements à plus long terme et peut être plus difficile à mettre en œuvre. En conséquence, ces aspects peuvent être traités en donnant la priorité à la durabilité des PEA à long terme, notamment lorsqu'ils ne sont pas principalement guidés par les cycles des donateurs ou des financements externes.

LE CONTEXTE NATIONAL DICTE LA VITESSE ET LA NATURE DE L'ALIGNEMENT : EXEMPLES DE L'ÉTHIOPIE ET DU SOUDAN DU SUD

Si parvenir à un meilleur alignement des PEA sur les objectifs éducatifs nationaux peut sembler colossal, il ressort des évaluations par pays et des études de cas d'Education.org que les pays réalisant des progrès concrets en matière d'éducation accélérée ont adopté une approche progressive basée sur une hiérarchisation tactique des priorités. L'Éthiopie et le Soudan du Sud, par exemple, ont considérablement renforcé l'alignement des PEA sur les efforts du gouvernement au cours de deux décennies.

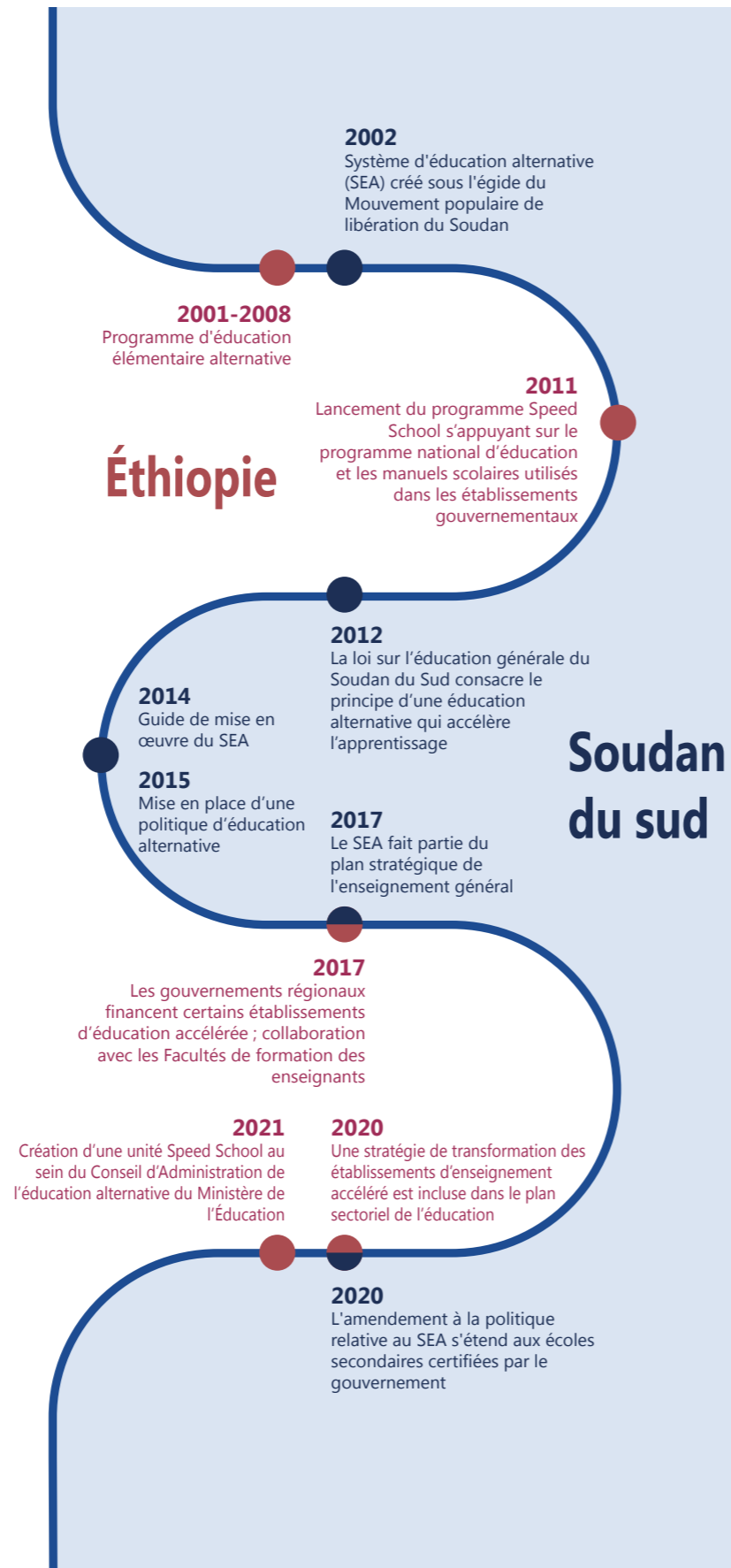
Programme d'enseignement accéléré en Éthiopie :

Ce programme a établi des liens incontestables avec le système éducatif public, en utilisant le programme national, les manuels scolaires, les installations scolaires et les examens au niveau du district. Après six ans, plusieurs gouvernements régionaux ont commencé à proposer des financements, les écoles ordinaires collaborant par ailleurs avec des partenaires de mise en œuvre pour former des animateurs. L'intégration formelle du programme au plan sectoriel et à la structure institutionnelle du ministère de l'Éducation a été réalisée plus récemment.

Éducation alternative au Soudan du Sud :

En réponse aux besoins des soldats démobilisés et des enfants non scolarisés, le Soudan du Sud a consacré le principe d'éducation alternative dans sa première Loi sur l'éducation, peu après son indépendance en 2012. Des bonnes pratiques, des politiques et des plans ont suivi. Plus récemment, le Soudan du Sud a commencé à proposer un enseignement secondaire accéléré.

Pour consulter plus d'études de cas sur les programmes PEA novateurs au Nigeria, au Kenya et au Libéria, cliquez sur le lien suivant : >>>



Recommandation 4 : AGIR

Concevoir et déployer des initiatives politiques fondées sur des données afin de renforcer l'alignement des PEA par étapes, en tenant compte des indicateurs nationaux.

INITIATIVES POLITIQUES FONDÉES SUR DES DONNÉES VISANT À RENFORCER les PEA

PREMIÈRE PHASE



1. OBJECTIFS DU PROGRAMME – exemple : Soudan du sud

- Travailler avec les responsables de la mise en œuvre du programme pour convenir des objectifs fondamentaux du PEA, y compris les groupes cibles (tels que les réfugiés, les communautés d'accueil ou d'autres filles ou jeunes non scolarisées) et les voies de transition attendues vers le système éducatif national, la formation ou l'emploi.
- Convenir de qui prend la responsabilité des PEA au sein des services gouvernementaux d'éducation formels ou non formels, et de la définition des responsabilités dans les politiques nationales.
- Élaborer le cadre du PEA et les lignes directrices en matière de mise en œuvre.



2. ÉQUITÉ ET INCLUSION – exemples : Soudan du sud, Ouganda, Sierra Leone

- Examiner les politiques actuelles affectant les enfants et jeunes non-scolarisés, y compris les politiques de transformation du genre.
- Développer/affiner les politiques d'équité et d'inclusion en accordant un rôle clair à l'éducation alternative, y compris les PEA, et en supprimant les obstacles afin de garantir un accès équitable, notamment en termes de nutrition, d'hygiène publique, de santé et d'eau.
- Veiller à ce que la politique concernant les enfants et jeunes non-scolarisés soit intégrée au plan stratégique national pour l'éducation, avec des phases d'avancement et des données déconstruites par catégories de marginalisation : sexe, âge, situation économique, migration, handicap ou différences d'apprentissage.



3. PROGRAMME D'ÉDUCATION ET CALENDRIER – exemples : Soudan du sud, Éthiopie, Ouganda

- Concevoir des compétences d'apprentissage nationales claires pour chaque niveau/cycle de l'éducation formelle et non formelle.
- Travailler avec les prestataires PEA pour s'aligner sur le programme national et les compétences d'apprentissage en se concentrant sur l'alphabétisation, le calcul et l'apprentissage socio-émotionnel.
- Optimiser l'alignement en veillant à ce que le programme tienne compte des meilleures pratiques des PEA concernant la pédagogie et la langue d'enseignement.
- Collaborer avec les prestataires PEA afin d'aligner le programme, en tenant compte du calendrier national, afin de permettre aux étudiants du PEA de se présenter aux examens nationaux. Généralement, le rythme correspond à deux années d'enseignement couvertes en un an.



4. ÉVALUATION ET CERTIFICATION – exemples : Libéria, Burkina Faso, Éthiopie, Soudan du sud

- Former un groupe de travail technique afin d'examiner les pratiques d'évaluation du PEA ainsi que les systèmes, normes, critères et outils d'évaluation nationaux.
- Collaborer avec les prestataires PEA pour développer et mettre en place un système permettant aux apprenants d'acquérir des qualifications et des certifications.
- Intégrer les politiques et pratiques d'éducation formelle et non formelle, définissant un parcours concret et fonctionnel et des responsabilités de mise en œuvre.
- Élaborer des orientations concernant la transition des apprenants des PEA vers d'autres opportunités d'apprentissage et d'emploi.

DEUXIÈME PHASE

5. SUIVI, ÉVALUATION ET COLLECTE DE DONNÉES – exemples : Soudan du sud, Ethiopie, Sierra Leone, Ouganda

- Convoquer un groupe de travail technique afin de familiariser les PEA et les SIGE avec leurs approches d'évaluation actuelles respectives.
- Planifier l'alignement et l'architecture des données afin de soutenir l'intégration des données concernant le PEA dans le SIGE ; puis mettre en œuvre le plan.
- Continuer à travailler ensemble afin d'élaborer un programme d'apprentissage, y compris en réalisant une évaluation permettant de suivre les progrès en matière d'équité et rendant compte dans le cadre d'une approche déconstruite, concernant les sous-groupes prioritaires.
- Veiller à ce que l'analyse du secteur de l'éducation consiste aussi en une évaluation de la situation afin d'identifier les besoins des enfants et des jeunes non-scolarisés et des PEA.

6. RECHERCHE ET FORMATION DES ENSEIGNANTS – exemples : Libéria, Nigeria, Sierra Leone

- En collaboration avec les responsables de la mise en œuvre et les donateurs du PEA, définir les qualifications minimales des enseignants du PEA, en tenant compte des besoins et des capacités dans divers contextes, en particulier lorsque les enseignants sont recrutés au sein de la communauté.
- Élaborer des lignes directrices concernant la formation et l'encadrement des enseignants du PEA, en tenant compte des adaptations nécessaires pour les enseignants dans le cadre de l'éducation non formelle.
- Collaborer avec les responsables de la mise en œuvre du PEA afin de créer des manuels et des programmes de formation initiale et continue destinés aux enseignants et animateurs du PEA.
- Collaborer avec les responsables de la mise en œuvre du PEA concernant les paramètres relatifs aux qualifications des enseignants, aux parcours de développement de carrière et aux certifications des enseignants.

7. PÉDAGOGIE – exemples : Nigeria, Libéria

- Aligner les programmes PEA sur les meilleures pratiques pédagogiques, en faisant en sorte qu'ils soient centrés sur l'étudiant, dynamiques, transformateurs en matière de genre et enseignés dans la langue d'origine, au moins durant les premières étapes.
- Élaborer des lignes directrices sur les ratios élèves-enseignant.
- Veiller à ce que les politiques de formation des enseignants encouragent ces derniers à apprendre une pédagogie centrée sur l'élève.

TROISIÈME PHASE (SI L'OPPORTUNITÉ ET LES RESSOURCES LE PERMETTENT)

8. RÉMUNÉRATION DES ENSEIGNANTS – exemples : Soudan du sud, Sierra Leone

- Élaborer des lignes directrices en matière de rémunération juste et adéquate pour les enseignants du PEA, en fonction des compétences, de la charge de travail et du contexte.
- Envisager des méthodes de financement viables des enseignants du PEA par le gouvernement.

9. FINANCEMENT ET BUDGETISATION – exemples : Éthiopie, Sierra Leone

- Former un groupe de travail technique qui aura pour mission d'établir un processus de financement des PEA pendant la durée de vie d'un projet donné et au-delà. Inclure les partenaires locaux et tous les donateurs finançant les PEA dans ces plans.
- Envisager un protocole d'accord précisant les rôles et les responsabilités.
- Intégrer les modalités de financement dans les exercices nationaux de budgétisation et de planification.

Recommandation 5 : MOBILISER

Les gouvernements peuvent mobiliser un large éventail d'intervenants afin d'accélérer la réalisation des objectifs nationaux en matière d'éducation au fil du processus.

MOBILISATION DES DIVERSES PARTIES PRENANTES

Pour accélérer les progrès au fil du processus, il est crucial de mobiliser un large éventail de parties prenantes. Les gouvernements ne travaillent pas de manière isolée ; les contributions et les collaborations des partenaires sont essentielles à la réussite.



Rôles des ministères nationaux et locaux de l'Éducation

Les ministères nationaux et locaux de l'Éducation peuvent prendre les mesures suivantes :

- Réaliser une auto-évaluation et élaborer un plan d'action avec le soutien d'un groupe de travail.
- Intégrer les données concernant les enfants et jeunes non-scolarisés dans le SIGE et les processus annuels de budgétisation et de planification.
- Investir dans des processus visant à intégrer les meilleures données probantes disponibles aux lignes directrices et aux politiques.
- Partager ces connaissances avec les ministères concernés et surveiller de manière dynamique la mise en œuvre des politiques pour apprendre et apporter les ajustements nécessaires.



Rôles des organismes universitaires et des organismes de recherche

Les organismes universitaires et de recherche peuvent apporter leur contribution en :

- Donnant la priorité à des recherches plus approfondies dans des domaines présentant des lacunes tels que les différences d'apprentissage, l'apprentissage socio-émotionnel, les données concernant les coûts, les modèles de financement et la progression vers l'éducation formelle, la formation ou l'emploi.
- Réalisant des rapports sur les projets de recherche à venir.



Rôles des partenaires de mise en œuvre/ONG

Les partenaires de mise en œuvre et les ONG peuvent avoir un impact significatif à condition de :

- Sensibiliser le public au rôle crucial des PEA dans la réduction du nombre d'enfants et jeunes non-scolarisés.
- D'adhérer aux caractéristiques essentielles et éprouvées des programmes efficaces et de partager leurs expériences afin d'améliorer l'apprentissage dans le cadre des programmes, en collaboration avec les gouvernements et les donateurs.
- Renforcer la cohérence des rapports au moyen de modèles communs de collecte de données, comme le préconise la boîte à outils de l'AEWG.¹⁰



Rôles des enfants et jeunes non-scolarisés, des parents et des communautés

Les enfants et jeunes non-scolarisés, les parents et les communautés peuvent jouer un rôle central en :

- Plaidant en faveur de stratégies efficaces visant à atteindre les plus vulnérables au moyen des PEA.
- Contribuant activement aux efforts locaux du PEA destinés aux enfants et aux jeunes de la communauté.
- Améliorant les évaluations citoyennes dans le cadre des PEA afin de renforcer la transparence et la responsabilité en ce qui concerne les résultats de l'apprentissage.

Rôles des enseignants, des chefs d'établissement et des organismes d'enseignants

Les enseignants, les chefs d'établissement et les organismes d'enseignants peuvent apporter leur contribution en :

- Explorant des voies innovantes de recrutement et formation des enseignants, comblant ainsi le fossé entre l'éducation formelle et non formelle.
- Collaborant à la formation continue et préalable des enseignants/animateurs et des chefs d'établissement mobilisés dans le cadre du PEA.
- Partageant des expériences de première ligne afin de fournir des informations sur les classes du PEA et transférer les connaissances pertinentes vers le système éducatif formel.

Rôles des donateurs (y compris les fondations privées, les organismes multilatéraux, bilatéraux et les entreprises)

Les donateurs peuvent jouer un rôle essentiel en :

- Collectant et exploitant les meilleures données probantes disponibles dans le cadre de leur stratégie organisationnelle et leurs décisions de financement.
- Mettant en place des incitations financières qui encouragent l'intégration des caractéristiques clés dans la conception des programmes et favorisent le partage de données probantes.
- Mettant en place des mesures incitatives visant à favoriser les initiatives de recherche menées au niveau local.

Tous droits réservés. Les reproductions et traductions sont autorisées, sauf à des fins commerciales, sous réserve de mentionner la source.

© Education.org, décembre 2023

Notes de fin

- ¹ Education.org, « Accelerated Education Programmes: An Evidence Synthesis for Policy Leaders », 2022. Numéro ISBN : 978-3-9525496-0-5.
- ² Education.org, « The Post-Covid Recovery Imperative: Five Essential Leadership Lessons for Closing the Learning Gap », 2022.
- ³ Organisation internationale de la migration, <https://www.iom.int/high-level-panel-internal-displacement>, juin 2022.
- ⁴ Ibid.
- ⁵ Nations Unies, Education Cannot Wait, « 222 Million Crisis-Impacted Children in Urgent Need of Educational Support According to New Study », 17 juin 2022.
- ⁶ Kaffenberger, M., « Modelling the Long-run Learning Impact of the Covid-19 Learning Shock: Actions to (more than) Mitigate Loss ». International Journal of Educational Development, 81, 2021.
- ⁷ Education.org « Post-Covid catch-up: world could recoup \$1trn a year by using proven 'accelerated learning' approaches for pandemic-affected children ».
- ⁸ Groupe de travail sur l'éducation accélérée (AEWG), « Accelerated Education: Ten Principles for Effective Practice », 2017.
- ⁹ Ibid.
- ¹⁰ AEWG, « Accelerated Education Program Monitoring & Evaluation Toolkit », février 2020.

Education.org est une initiative indépendante à but non lucratif, dont l'objectif est de fournir les meilleures données probantes disponibles aux responsables de l'éducation du monde entier.

Notre mission consiste à: « Améliorer l'apprentissage de chaque enfant et chaque jeune en permettant aux leaders d'accéder et d'utiliser les meilleures données probantes pour orienter leurs politiques et plans nationaux. »

Nous nous distinguons en apportant de la valeur à la fois en « créant un lien entre les connaissances » – fournissant des preuves de qualité aux décideurs politiques correspondants – et en tant qu'« intégrateur de connaissances », en faisant en sorte que ces preuves soient utiles. Notre [Stratégie 2023-2028](#) explique comment nous agissons :

■ Établir une référence en matière de synthèse de données probantes au service des responsables du système éducatif

Notre première synthèse et les présentes Orientations politiques de haut niveau en matière d'éducation accélérée sont des exemples de la méthodologie et de l'approche d'Education.org, où des indications générées au niveau local dans un contexte pertinent sont utilisées pour fournir des informations exploitables aux responsables de l'éducation.

■ Catalyser une transformation dans la manière dont les responsables de l'éducation utilisent les données probantes

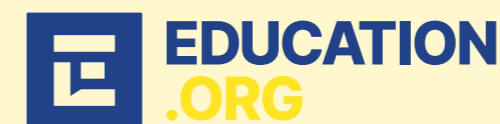
Nous souhaitons transformer la manière dont les décideurs politiques utilisent les données probantes, en aidant les ministères de l'Éducation à placer les données factuelles au cœur de leur décision au niveau du système.

■ Piloter un mouvement mondial visant à créer un lien entre les connaissances en matière d'éducation ».

Pour améliorer l'utilisation des données probantes dans l'éducation, nous avons publié un plaidoyer majeur « [Calling for an Education Knowledge Bridge](#) » qui s'inscrit dans le cadre d'une action collective. Nous souhaitons collaborer avec des organisations et des responsables de l'éducation qui partagent notre engagement en faveur de politiques fondées sur des données probantes.

Pour en savoir plus sur notre organisation et nos activités et pour obtenir de plus amples informations sur notre approche unique visant à élargir la base de données en matière d'éducation, consultez notre site à l'adresse :

www.Education.org



Améliorer les preuves | Renforcer les systèmes | Transformer les vies

Ce travail a été rendu possible grâce au généreux soutien du collectif des co-investisseurs d'Education.org.





EDUCATION
.ORG

Améliorer
les preuves

Renforcer
les systèmes

Transformer
les vies

Pour en savoir plus sur qui nous sommes et ce que nous faisons, consultez notre site à l'adresse

[www Education.org](http://www.Education.org)

